

COMMUNIQUE

Bordeaux, le 4 décembre 2002

Afin de mobiliser les opérateurs des nombreux chantiers en cours dans l'agglomération bordelaise, la Communauté urbaine a lancé un concours « Chantiers Propres » sur le thème de la sécurité, de la qualité et de l'insertion des travaux dans la cité. Les lauréats de ce concours se verront remettre une prime de 500 € :

le vendredi 6 décembre 2002 à 17 h 30
Hôtel de la Communauté urbaine
Salle des Commissions Réunies (niveau hall d'accueil)

Rappelons que ce concours s'adresse aux différents acteurs concernés par la mise en œuvre des chantiers : pouvoirs publics, maîtres d'ouvrage et entreprises. Dans chaque collège, une prime de 500 € récompense l'agent ou l'équipe dont l'action aura le mieux contribué au respect des engagements pris par son employeur ou donneur d'ordres.